

## PUBLICATION DES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

11.1 Le secrétariat a mis à jour les directives du Comité scientifique en matière de publication (SC-CAMLR-XI/3). Les principaux objectifs de la publication des communications scientifiques présentées aux réunions de la CCAMLR ont été définis de la manière suivante :

- i) offrir un rapport complet des documents qui ont été utilisés dans les discussions conduisant à des décisions relatives à la gestion, et faciliter l'accès à ces documents;
- ii) stimuler des travaux scientifiques de haut niveau sur lesquels sont fondées les activités de la CCAMLR;
- iii) promouvoir les travaux scientifiques visant les objectifs de la CCAMLR par la diffusion mondiale de documents de recherche originaux de grande valeur scientifique; et
- iv) offrir, dans un volume facilement identifiable, un recueil des meilleurs travaux scientifiques entrepris dans le cadre de la réalisation des objectifs de la CCAMLR.

11.2 Le Comité scientifique, ayant adhéré aux conclusions du document selon lesquelles la publication actuelle des *Communications scientifiques sélectionnées (SSP)* ne répondait pas à tous les objectifs, a recommandé :

- i) l'introduction d'une nouvelle publication, *Résumés scientifiques de la CCAMLR*. Cette publication sera composée des résumés de toutes les communications scientifiques présentées à la CCAMLR;
- ii) à la CCAMLR, de s'efforcer de rehausser le standard de publication des *SSP* pour qu'il atteigne le niveau d'un journal scientifique de renommée internationale;
- iii) comme première étape vers cet objectif, l'amélioration de la procédure actuelle de publication des *SSP* qui devrait inclure un résumé des documents, rédigé avant la publication par des éditeurs désignés par le comité éditorial.

11.3 Le Comité scientifique a reconnu que le rehaussement du standard des *SSP* contribuerait à donner à la CCAMLR l'image d'une organisation réalisant des travaux scientifiques de haute qualité, ce dont elle bénéficierait grandement.

11.4 La réalisation de i) ci-dessus a été estimée à A\$8 700.

11.5 Plusieurs questions d'ordre technique ont été soulevées à l'égard des deux publications. Elles ont été renvoyées à une réunion spéciale du comité de rédaction qui se tiendra après la réunion du Comité scientifique, et au cours de laquelle seront envisagées différentes manières de mettre en œuvre les thèmes énoncés au paragraphe 11.2.